

VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES PYRENEES-ATLANTIQUES PAR L'INTER-MEDIAIRE DE VOTRE ORGANISME COLLECTEUR ?

Retournez ce document à :
Hélène LABAN-DE-NAYS
 1595, av. François Mitterrand
 64300 ORTHEZ
 Tél. : 05.59.69.08.93
 Fax : 05.59.69.31.84

Les établissements de l'E.P.L.E.F.P.A. des Pyrénées-Atlantiques peuvent recevoir votre taxe selon les habilitations suivantes :

1) Le **L.P.A. d'Orthez** est habilité à recevoir le **HORS QUOTA (ou BAREME)** pour les catégories **A, B et C.**

2) Le **C.F.A. des Pyrénées-Atlantiques** présent sur ses trois antennes est habilité à recevoir le QUOTA.

Pour toute information, consultez le site du L.P.A., rubrique taxe d'apprentissage : www.orthez.educagri.fr

Précisez les montants de taxe que vous souhaitez verser à nos établissements à l'aide du coupon ci-contre :

NOS PROJETS, POUR 2018

Le **L.P.A.** participera cette année :

- Au Trophée National des Lycées Agricoles (T.N.L.A.) au Salon de l'Agriculture. Suivez le blog de nos élèves : <http://www.facebook.com/TNLA2018LPAOrthez/>
- Au Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes (C.J.A.J) ;
- A de nombreux tournois sportifs (U.N.S.S.) ;
- Aux Olympiades des métiers (travaux paysagers) à Bordeaux
- A des stages collectifs à l'étranger.

1) Au titre du BAREME pour un montant de€
 Au L.P.A. d'Orthez

2) Au titre du QUOTA pour un montant de€
 Au C.F.A.

Entreprise :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

Tél. :

N'oubliez pas de préciser à votre organisme collecteur le nom de notre établissement, le code U.A.I. (0640253C) et le SIRET (19640220000071).



Lycée d'Enseignement Professionnel
Agricole d'Orthez
www.orthez.educagri.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE

2
0
1
7

PARTICIPEZ A LA FORMATION
 DE 1 300 JEUNES



Lycée d'Enseignement Professionnel
Agricole d'Orthez

www.orthez.educagri.fr

LE LYCEE EN CHIFFRES

1 300

C'est le nombre total d'apprenants dans l'Etablissement Public Local des Pyrénées-Atlantiques, constitué par les lycées agricoles de Montardon, Oloron et Orthez, auxquels se rajoute le C.F.A.

400 Apprentis formés.

160

Elèves et sept classes de la 3^{ème} à la terminale : un lycée à taille humaine.

90

C'est le taux de réussite aux examens (en %) réalisé en moyenne chaque année.

38

Personnes composent la communauté éducative du L.P.A. d'Orthez au service des apprenants :

20 professeurs, 1 C.P.E., 5 assistants d'éducation, 5 personnels administratifs et 5 personnels de service... une communauté à taille humaine pour un suivi personnalisé.

2 Filières de formation professionnelle :

- Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ;
- Bac Pro Aménagements Paysagers.



LE L.P.A. D'ORTHEZ, C'EST QUOI ?

C'est l'un des établissements d'enseignement agricole public local des Pyrénées-Atlantiques appartenant à l'E.P.L.E.F.P.A. 64 (Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole). Ses pôles de compétences recouvrent 2 domaines : l'**Agriculture** (polycultures-élevage) et l'**Aménagement Paysager**.

Il dispense une formation professionnelle aux futurs agriculteurs souhaitant s'installer et leur donne la capacité d'installation liée au diplôme. Il permet aussi à de nombreux jeunes d'accéder aux métiers de conseiller en élevage, techniciens en coopératives ou organismes publics ou para-publics.

Il dispense également une formation en aménagement paysager aux futurs chefs d'entreprise en espaces verts, salariés ou techniciens en collectivités territoriales.

Il bénéficie de bâtiments modernes au cœur d'un parc aménagé de 6 hectares ainsi que de 2 ateliers pédagogiques « grandeur nature » :

- Une **exploitation agricole** de 24 ha avec 20 vaches blondes d'Aquitaine et un atelier canards prêts à gaver (5 bandes de 4000 canards par an).
- Une **halle paysagère** au service des apprenants et des professionnels.

Le lycée bénéficie également d'une association sportive et d'une A.L.E.S.A. (association des élèves), qui organisent de nombreuses sorties culturelles et activités sportives en semaine et les mercredis après-midi.

PARTICIPEZ A LA FORMATION DE 1 300 JEUNES AVEC VOTRE TAXE, VOUS CONTRIBUEZ...



AU FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE ET A LA DIVERSITE DE NOS ENSEIGNEMENTS

- Une section rugby est ouverte depuis septembre 2013.
- Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (E.I.E.) Reconnaissance des végétaux, conception paysagère et E.I.E. Ecophyto, technique agronomie et monogastriques par exemple.

- Equipements et collections de végétaux pour la filière Travaux Paysagers.
- Equipement de postes informatiques et multimédia, et achat de logiciels professionnels.
- Achat d'équipement pour les travaux pratiques et les chantiers : outillage pour les espaces verts et matériel agricole...
- Equipement des laboratoires de biologie et de physique-chimie.
- Matériels divers pour les clubs de l'établissement.



A L'ORGANISATION DE VOYAGES D'ETUDE ET DE STAGES A L'ETRANGER

- En 2017, six élèves ont bénéficié d'un stage individuel à l'étranger. Les élèves se sont rendus en Grèce, pour entretenir les jardins botaniques d'une collectivité.
- 6 élèves ont participé au T.N.L.A. au S.I.A.
- 1 élève a participé au Concours de pointage au S.I.A.

A L'ACHAT DE MATERIEL PEDAGOGIQUE



COMMENT AFFECTER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Notre lycée peut percevoir de la taxe d'apprentissage issue de tous les organismes collecteurs.

La taxe d'apprentissage est due par toutes les entreprises qui ont des salariés sauf celles relevant du secteur public, associatif ou les exploitations agricoles. Elle est calculée sur la base d'un pourcentage de la masse salariale.

Choisissez de nous verser votre taxe d'apprentissage par l'intermédiaire de votre organisme collecteur en retournant le document au dos à l'adresse suivante :

Lycée Professionnel Agricole d'Orthez
1595, avenue François Mitterrand – BP 314
64304 ORTHEZ Cedex
05.59.69.08.93

